

QUELS RECOURS ET POINTS D'APPUI ?

Nous savons que le rapport de force est incontournable pour obtenir des négociations satisfaisantes. Sans la mobilisation des salarié·e·s et de tous les outils à notre disposition, y compris les outils juridiques, nous n'obtiendrons pas d'avancées par la négociation.

1. Sanctions et contrôle par la DIRRECTE
2. Le droit d'alerte
3. Identifier la discrimination en matière de déroulement de carrière
4. La confidentialité
5. Le Défenseur des droits
6. La preuve et les recours judiciaires et extra-judiciaires

